

## **CONTRIBUTION DE GARCIN MALSA AU CONGRES DE L'ACDOM : LE TOURISME DURABLE (NOV. 2004)**

Parler de Tourisme Durable nous renvoie à une conception et une démarche de style nouveau qui englobe des comportements, des manières d'être, des rapports à l'environnement totalement différents de ce que le tourisme classique des quatre dernières décennies épousant le devise des trois S (Sex, Sun, Sea) nous a inculqué (imprégné).

Alors que l'ancien modèle (Sea, Sex, Sun) reposait sur un tourisme dévoreur de sites verdoyants, ravageur d'espaces littoraux, gaspilleur d'eau, le Tourisme Durable se veut protecteur des écosystèmes naturels, ménagers en espaces terrestre et maritime et économe d'eau.

Alors que l'ancien modèle prônait la marginalisation et le mépris des populations d'accueil et de leurs cultures, le tourisme durable met l'accent sur l'échange entre les cultures à travers des contacts respectueux des diversités des uns et des autres.

Alors que l'ancien modèle continue de faire l'apologie d'un développement touristique au centre duquel trônent les multinationales qui s'engraissent aux dépens des voyageurs et des travailleurs. Lesquels font fonctionner les hôtels, les compagnies de voyages et de transports dont les responsables sont des tentacules de ces mêmes multinationales qui maîtrisent aussi la production et la grande distribution.

Le tourisme durable cherche à mieux répartir les bénéfices entre les différents acteurs de l'entreprise touristique de telle sorte que les frustrations générées par la démarche capitaliste libérale disparaissent.

En résumé, tourisme durable et tourisme ancien modèle émanent de deux visions différentes du développement.

Le tourisme fondé à partir de la devise des 3 S ou ancien modèle perpétue et renforce des différences entre les classes sociales d'une part et les pays riches et les pays en voie de développement d'autre part. Ce tourisme ancien modèle est socialement déshumanisant, culturellement aliénant pour les populations d'accueil et écologiquement destructeur.

Le tourisme durable est le contraire de l'ancien. Il tend à permettre à chaque maillon de la chaîne touristique de vivre bien, et de répartir des subsides suffisants calculés en fonction des niveaux de responsabilité, de la répartition équitable des bénéfices. Le tourisme durable s'enracine, se développe et s'enrichit à partir des rencontres et échanges entre les peuples et les cultures.

Il est culturellement diversel, tout comme il est respectueux des diversités écologiques.

C'est à la lumière de cette analyse que les élus de Sainte-Anne accompagnés de responsables associatifs, économiques, ont essayé il y a quelques années de rechercher une voie pour rendre le territoire de Sainte-Anne attractif.

C'est ce que je vais vous exposer dans les lignes qui suivent ...

### **LE TOURISME DURABLE ET SOLIDAIRE**

*RENDRE ATTRACTIF LE TERRITOIRE DANS L'ESPRIT DU DEVELOPPEMENT DURABLE*

Si l'on peut concevoir le territoire comme étant une diversité de potentialités naturelles et culturelles solidement imbriquées, qui constituent une communauté de vie, le rendre attractif dans l'esprit du Développement Durable procède d'une double démarche:

- une démarche de changement de mentalités ou peut-être même
- d'une révolution culturelle
- une démarche de qualité

### **La démarche de changement de mentalité :**

Elle est portée par le concept même du développement durable.

Mais, avant toute chose, qu'il me soit autorisé à vous dire qu'il ne peut exister de Développement Durable sans solidarité ; ou plutôt c'est la dynamique solidaire entre les individus du territoire qui donne son véritable sens au Développement Durable. C'est pourquoi dès 1999, nous avons accompagné ce concept de Développement Durable de l'adjectif Solidaire et nous avons conçu le Développement Durable et Solidaire comme une réelle alternative au mal développement dont souffre majoritairement la planète. La solidarité implique l'échange réciproque et le respect des diversités (culturelle, philosophique...).

Dès lors, nous avons cherché à intégrer le Développement Durable dans la gestion de notre ville et nous avons contribué à enrichir la définition de développement Durable comme un développement quadripolaire et non pas seulement tripolaire.

Le Développement Durable est donc un développement économique viable, socialement équitable, écologiquement vivable et culturellement diversel.

La puissance d'un concept ne vaut que dans la mesure où il est matérialisé, c'est à dire réalisé à travers des actions. Or, toute matérialisation n'est autre que l'accompagnement d'une volonté politique affirmée.

Le cheminement tri logique: *concept, volonté politique. Réalisation concrète* est celui qu'a donc adopté la municipalité de Sainte-Anne.

### **La démarche de qualité.**

Elle consiste à répondre à la satisfaction du mieux être: des générations actuelles et futures :

-sur le plan des occupations des espaces du territoire, l'accent est mis sur la prévention aux risques et la protection des sites naturels à caractère exceptionnel.

-sur le plan de l'utilisation des ressources naturelles, il est conseillé de *ménager* plutôt que *d'aménager* ; Ménager est un terme qui renvoie à la ménagère qui fonctionne de façon économe (et non pas dépensière) tout en ayant le souci de travailler pour les générations futures.

-Sur le plan économique, la voie choisie est celle qui met en synergie les secteurs ((économiques (agriculture, artisanat, commerce, tourisme) au lieu de se limiter à l'écrasement de certains secteurs par d'autres. Ce qui nous a permis de dire, dès 1989, que : « Sainte-Anne marche sur ses deux jambes ». Une image forte qui signifie que les activités de production primaire d'une part et les activités relevant du secteur touristique d'autre part doivent coexister pour un développement harmonieux.

-Sur le plan social, la prise en compte des personnes marginalisées et des familles en situation instable est une priorité pour les ramener dans une position d'inclusion sociale ; en leur donnant la possibilité d'occuper des logements corrects et salubres ou (et) d'avoir un emploi.

## COMMENT NOUS AVONS PROCÉDÉ À SAINTE ANNE POUR EMPRUNTER ET MENER À BIEN CETTE DOUBLE DÉMARCHÉ

Dès 1989, quand nous sommes arrivés à la gestion de la commune, nous avons *inauguré* notre mandat par deux idées fortes:

- « Sainte-Anne doit marcher sur ses deux jambes ».
- Le tourisme à Sainte-Anne doit être graduel *et* concerté.

Dans la pratique, nous avons lancé la révision du P.O.S pour avoir une meilleure maîtrise politique de l'espace commune. En ciblant les zones sensibles à protéger et en déterminant les espaces naturels agricoles, nous avons dès lors affiché une volonté politique forte de protection de l'Environnement.

Dans le même temps, un coup d'arrêt a été donné à toute attaque des promoteurs qui voulaient utiliser les zones humides et le littoral pour implanter des constructions à vocations touristiques. Ainsi, la politique touristique dévoreuse de terres plates et d'espaces littoraux a été remplacée par une démarche d'acceptation du tourisme qui prend en compte le taux de remplissage des hôtels existants et les besoins de la population saintannaise.

Au travers des réunions de quartier et aussi à l'aide des associations (dont la création a été facilitée par la municipalité) les administrés pour qui développement correspondait à des implantations touristiques, *sur* le littoral prioritairement, ont une autre vision du développement à laquelle ils adhèrent petit à petit.

Dans leur domaine respectif et oeuvrant en toute autonomie par rapport à la municipalité, les associations telles que l'OTSISA (Office de Tourisme Syndicat Initiative de Ste-Anne), l'OMCSL (l'office Municipal de la Culture des Sports et des Loisirs), l'AMEPAS (l'Association MEmoire et PAtrimoine des Salines), l'AFSA (l'Association Familiale de Ste-Anne), les associations sportives, le CREDOS (le Centre de Recherches Et Développement Omnisport et Santé) ont contribué à la transformation des mentalités. Elles y contribuent toujours. Leur présence est essentielle car, c'est la preuve que la démocratie fonctionne.

A partir de 1997, (après 8 ans de gestion) nous avons franchi une nouvelle étape. La population avait intégré le mouvement et était réceptive au développement qui appelle plus de participation de leur part.

Du tourisme graduel et concerté 'associé à la théorie de « marcher *sur* ses deux jambes» nous passons au Développement Durable qui plus tard (1999) devient Développement Durable et Solidaire.

Ce passage a nécessité :

- un bilan de 7 ans de gestion.
- Un diagnostic global du territoire communal mettant en exergue tous les *aspects* (social, environnement, économie, culturel, transport ...)
- Les espaces ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Economique Faunistique et Floristique) sont bien délimités et protégés. Beaucoup d'entre eux se trouvent dans des réserves de chasse à Sainte-Anne.
- Contrairement aux sols martiniquais dont la plupart est souillé par des pesticides non homologués, à Sainte-Anne, les sols sont prêts à recevoir de l'agriculture biologique. ils sont donc un atout important pour une agriculture propre. Des agriculteurs ont saisi cette

opportunité pour mettre en place un plan foncier en vue d'une agriculture durable; le deuxième du genre en Martinique.

-Des acteurs économiques du tourisme, tel que les hôtels Anchrage à Belfond, le Club Méditerranée, ont décidé d'intégrer le PDDS. D'autres se rapprochent de plus en plus de la municipalité pour avoir des informations pouvant les orienter vers le PDDS. D'autres enfin, reconnaissent le bien fondé du PDDS même s'ils sont encore réticents.

L'esprit du PDDS a gagné les pêcheurs qui ont organisé eux-mêmes, la mise en place d'une zone de cantonnement qui s'étend de la Baie des anglais au Cap Ferré. Ils s'adonnent à la surveillance de cette zone.

Dans les domaines variés comme l'énergie, l'eau, l'esprit du PDDS a pris racine. En appui technique *et h c i e r* de l'ADEME, la ville de Sainte-Anne a terminé le diagnostic des potentialités en énergies renouvelables. Elle s'apprête à implanter le solaire sur tous les bâtiments et espaces publics.

La campagne de réhabilitation des mares a permis de remettre en bon état plus de 85 mares sur environ 250 inventoriées sur le territoire de la commune. Il s'agit là d'une méthode de conservation de l'eau, qui renforce du même coup les microclimats engendrant le redéploiement de la biodiversité de la région.

C'est à partir de là que prennent corps les notions :

-De *pôles de développement* liés aux habitudes culturelles des administrés, aux potentialités que recèlent les quartiers (ou les espaces), aux fréquentations croissantes des visiteurs.

-De *programmes d'actions* étalés sur au moins dix ans dans la mesure où toute réalisation nécessite des fonds (publics ou privés) qui ne peuvent être perçus d'un seul coup du fait même des contraintes budgétaires de la commune.

C'est ainsi que s'est forgé le Plan de Développement Durable et Solidaire de la ville de Sainte-Anne qui a reçu une distinction dans le cadre des 1er Rubans du Développement Durable, réalisés par Dexia Crédit Local avec des partenaires comme le Comité 21, l'Association des Maires de France, l'Association des Maires des Grandes Villes de France.

## **QUEL EST LE BILAN A CE JOUR ?**

Grâce à la volonté politique des élus le PDDS est passé d'un état de la réflexion à un état de réalisation. La municipalité vient d'y associer, depuis février 2003, un Agenda 21 à travers lequel le PDDS est approfondi dans des ateliers, par des personnes *et* associations de notoriété martiniquaise. Enfin, la commune s'est dotée aussi d'une *charte* d'environnement dont les actions commencent à être en partie contractualisées avec des partenaires.

Le littoral de Sainte-Anne est protégé dans son ensemble. Quant aux îlets, ils bénéficient d'une protection particulière à l'instar de ce petit groupe de quatre d'entre eux qui constituent la réserve ornithologique des flets *et* qui hébergent des oiseaux migrateurs (les sternes). A ce titre, ces flets, tout comme les mangroves, font partie du patrimoine de l'humanité. La réalisation de 22 Km de sentiers pédestres sur les 42 Km envisagés renforce la fréquentation du littoral par les randonneurs.

En matière d'assainissement, on peut considérer que le bourg de Sainte Anne dans sa presque totalité, est branché sur la station d'épuration d'une technicité nouvelle *et* performante. Tous les hôtels et restaurants situés à proximité du littoral font l'objet de

l'assainissement collectif. Aussi, les plages et les eaux de baignade sont toujours de très bonne qualité.

Depuis deux ans, se trouve à l'étude un plan de déplacement sur les plages; Il pourrait voir le jour à partir de juillet-août 2004. Sa finalité est d'améliorer la sécurité sur le littoral en y interdisant l'accès aux voitures.

On peut concevoir que la commune de Sainte-Anne a un territoire attractif à en juger par le taux croissant des fréquentations : Salines, 2.5 millions de visiteurs par an. Le Cap Chevalier, la Pointe Marin, l'Anse Caritan sont des sites qui attirent de plus en plus de gens.

Des efforts restent à faire par l'édilité et son équipe pour faire mieux connaître la Savane des Pétrifications, les îlets ornithologiques et les friches industrielles qui sont incontestablement les hauts lieux d'histoire et de culture.

La municipalité a tardé avant de se lancer dans une grande campagne de fleurissement durable car, elle pense que cet aspect n'est autre que le décor. Or, le décor peut flétrir vite et être éphémère si le fond n'y est pas. Le fond est le PDDS tel qu'il existe aujourd'hui. L'embellissement du bourg et des quartiers peut être déclenché.

Le PDDS est le projet et l'Agenda 21 en est l'expression démocratique alors que la charte d'environnement définit le contrat passé entre les élus et les administrés dans le domaine du ménagement de l'environnement.

Les trois devront fonctionner en symbiose pour rendre la commune davantage attractive et exemplaire pour le Développement Durable et Solidaire.

En guise de conclusion générale, je voudrais faire quelques remarques sur ce que j'ai vu ou entendu sur le tourisme durable.

Des propositions toutes préparées, des modèles clés en main, des prêts à porter, des kits ne sauraient être acceptables en dépit de ce que certains milieux voudraient nous faire croire allant jusqu'à nous proposer des normes.

Si le souci d'introduire une certaine rationalité, un professionnalisme accru, la création d'une échelle de valeur comparative peut se comprendre, l'on ne doit pas pour autant chercher à adhérer mécaniquement à la « stratégie de développement durable » ou à une mode très *en vogue*, par exemple CAP/AFNOR, après bien d'autres.

Toute expérimentation doit être appréciée, encouragée mais utilisée avec intelligence.

D'après l'AFNOR, le guide SD 21 000 devra être transféré *sur* des consultants locaux pour déclencher un effet d'entraînement.

Idée séduisante à priori, mais qui peut passer pour une forme de « colonisation » des esprits et des pratiques via les guides et les recueils de normes érigés en nouveaux « livres sacrés ».

il est à noter que lors du Congrès AFIT de 2001 (Agence Française de l'ingénierie Touristique) la part belle était faite à l'introduction du concept de Développement Durable dans le Tourisme. De ce fait le groupe ACCOR (principal pourvoyeur de fonds du congrès) était mis en valeur, plébiscité et considéré comme modèle du genre. Pourtant ce groupe venait d'annoncer son intention de s'en aller des Antilles Françaises si ses employés continuaient à ne pas sourire (sic ...). En réalité, il est plutôt connu comme un groupe peu soucieux du social indissociable du *caractère* supportable et équitable du développement.

Quant à parler du culturel, c'est-une notion qui n'est pas du tout dans la démarche de ce groupe.

En fait, la démarche SD 21000, pour ne citer que celle là, n'a rien , d'original. Elle est calquée sur d'autres déjà existante avec plus ou moins de bonheur. On y trouve les mêmes étapes, les mêmes technologies.

Il convient de retenir que le replâtrage, le mimétisme, les modèles prêts à porter ne sont pas du ressort du développement durable et solidaire dont un élément doit être en permanence présent. La gouvernance solidaire est cet élément qui conjugue la démocratie participative et l'action responsable.